

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904

*DECOUVERTE :
L'AMPHITHEATRE
DE VIENNE ?*

N° 101 - 2006 - Fasc. 2 / 6 euros

SOMMAIRE

N° 101, 2006, 2

BENOÎT HELLY : L'amphithéâtre de Vienne localisé ?	3
JEAN-CLAUDE FINAND :	
La garnison de Vienne dans la Grande Guerre (1915).....	21
Les prochains rendez-vous	35
Bulletin d'abonnement et d'adhésion	36

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

REVUE TRIMESTRIELLE

publiée pour "*répandre la connaissance de l'histoire de la ville et des antiquités viennoises*" (article premier des statuts de l'association).

Pour 2006 : montant de l'abonnement au bulletin

Abonnement annuel normal	26 €
Retraités et étudiants	23 €
Abonnement de soutien	35 €
Prix de vente au numéro	6 €

Avis important : Les abonnements commencent avec le premier numéro de chaque année. Les numéros déjà sortis de presse dans l'année, au moment du règlement d'un abonnement nouveau, seront remis ou envoyés au nouvel abonné.

Tout changement d'adresse doit être signalé au secrétaire.

Montant de l'adhésion à la Société	5 €
--	-----

Correspondance, abonnement et adhésion :

Société des "AMIS DE VIENNE"

Siège social : 3-5, Rue de la Table-Ronde, 38200 VIENNE

C.C.P. "Amis de Vienne" - LYON 185-71 J

Consultation ou renseignements au 04 74 53 39 29

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

N° 101 - 2006 - Fasc. 2

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ
DES
AMIS DE VIENNE

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

Le Bulletin de la Société des Amis de Vienne paraît trimestriellement. Les abonnements sont en avance sur le trimestre. Les prix sont indiqués ci-dessous.

Abonnement annuel (6 numéros)	20 F
Abonnement triennal (18 numéros)	55 F
Abonnement quinquennal (30 numéros)	95 F
Abonnement décennal (60 numéros)	180 F
Abonnement vital (à vie)	1000 F

Les prix sont en francs suisses. Les abonnements sont en avance sur le trimestre. Les prix sont indiqués ci-dessous.

N° 101 - Fasc. 2 - 2008

Benoît Helly

Ingénieur d'étude

Service régional de l'archéologie

Direction régional des Affaires Culturelles

Ministère de la Culture et de la Communication

L'amphithéâtre de Vienne localisé ?

La présence ou l'absence d'un amphithéâtre romain à Vienne est un problème qui a divisé des générations d'archéologues. Pourtant jusqu'au début du XX^e siècle, son existence n'était guère mise en doute. En effet, pour les érudits du XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, l'amphithéâtre était situé à l'emplacement du théâtre antique, et sa restitution dans la peinture d'E. Rey "*Vue de Vienne à la période romaine*", datée de 1860 et exposée au musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Vienne montre bien l'idée que l'on se faisait alors du monument (REY 1860). Cette interprétation erronée provenait de l'identification comme un théâtre, du monument situé sur les pentes de la colline St Just, qui s'est avéré être par la suite un odéon.

P. Rostain dessine dès le XVI^e siècle les ruines de l'amphithéâtre (ROSTAIN). A la même époque, Juste Lipse, érudit hollandais fait mention de l'amphithéâtre de Vienne en comparaison avec celui de Nîmes et de Lyon (à l'époque, là encore, il y avait confusion entre le théâtre et l'amphithéâtre...) en précisant que la lettre d'Eusèbe de Césarée sur les martyrs de Vienne et de Lyon faisait mention de l'amphithéâtre de Vienne (LIPSE).

Par la suite, Melchior de Fillon, procureur général au Parlement de Grenoble et propriétaire d'un jardin sur les pentes de la colline de Pipet, puis N. Chorier restent persuadés que ces ruines correspondent à l'amphithéâtre (CHORIER 1659). Au XVIII^e siècle, C. Charvet confirme la présence de l'amphithéâtre à cet emplacement, mais c'est surtout P. Schneyder, fervent partisan de l'hypothèse d'un amphithéâtre qui entame les premières fouilles (SCHNEYDER 1809).

Dans leur ouvrage "*Les Monuments romains et gothiques de Vienne en France*" publié en 1831, E. Rey et E. Vietty mentionnent les vestiges et réalisent une première coupe du monument (REY et VIETTY 1831). En 1860 donc, E. Rey peint une restitution de Vienne antique avec l'amphithéâtre en bonne place. Le débat théâtre ou amphithéâtre va alors diviser la commu-

un tel positionnement, intra muros, d'un édifice de cette ampleur (il faut rappeler que, pour un édifice comme le théâtre, le nombre de spectateurs est estimé à 10 000 personnes...) sur des terrains difficiles d'accès, n'est pas très rationnel (même si l'hypothèse d'un amphithéâtre sur le Mont Salomon a été avancée par P. André).

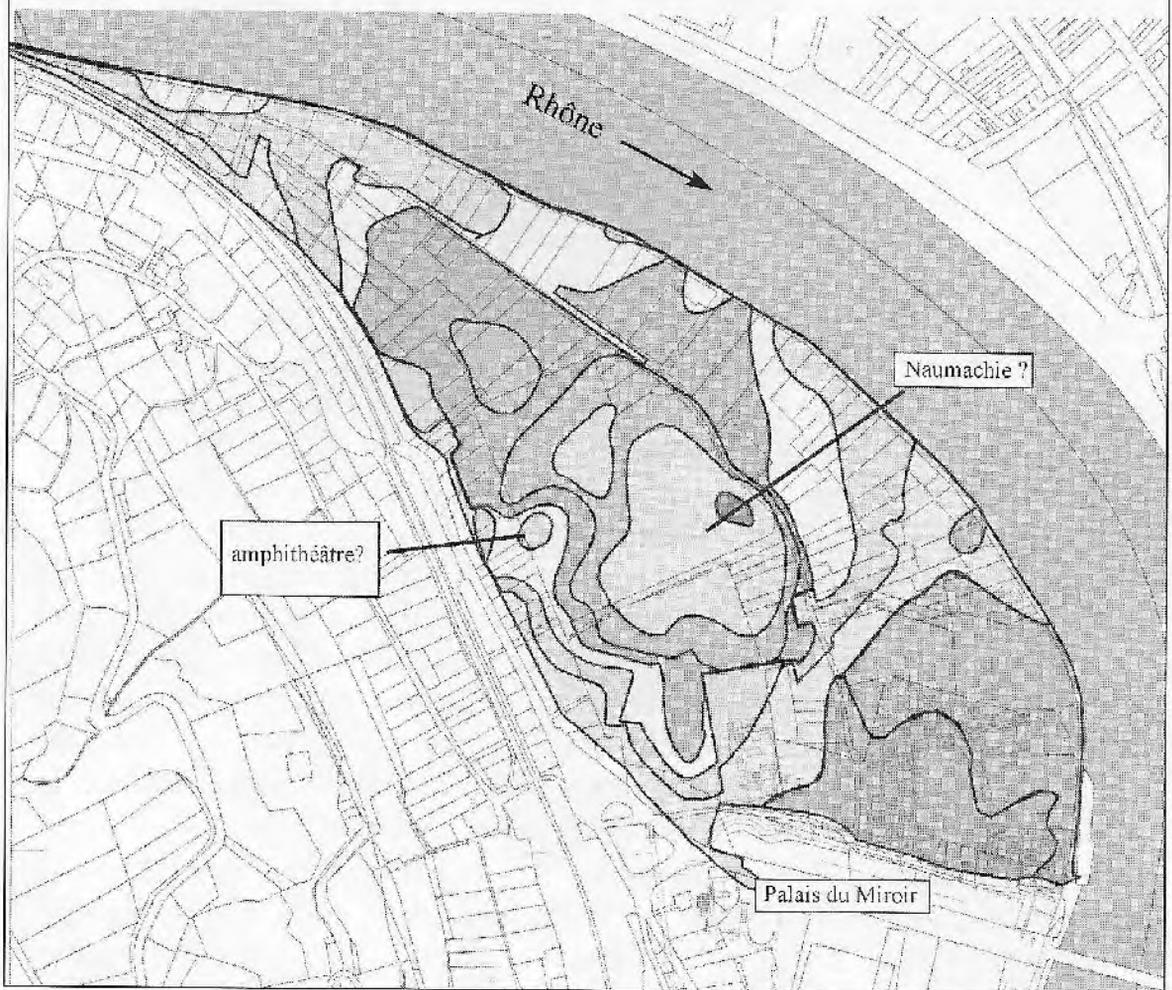
La parure monumentale du centre urbain et le maillage des sondages et des opérations de fouilles (depuis le 19^e siècle) ne laissent guère d'emplacement disponible et excluent une localisation dans ce secteur.

Sa localisation dans le quartier sud apparaît aussi difficile, vu la présence du cirque et des entrepôts. Là encore, le maillage des sondages réalisés depuis plus de 20 ans rend sa localisation dans ce quartier impossible.

Sur la rive droite, le territoire de la commune de Sainte-Colombe a fait l'objet lui aussi de nombreuses opérations de fouilles et il n'y a dans la carte archéologique aucun espace libre (si ce n'est une ancienne carrière où seules les découvertes de sépultures sont mentionnées) pouvant permettre la localisation de cet édifice. Sur la commune de Saint-Romain-en-Gal, de nombreux sondages ont aussi maillé le territoire. Il reste les terrasses post-glacières actuellement occupées par du pavillonnaire, mais qui n'a livré que peu de vestiges, terrasses où, là encore, en l'absence de recouvrement, un édifice de cette importance aurait laissé des traces. Notons encore que la mise au jour d'un tel monument, même en ruine, lors de la réalisation des deux grandes percées réalisées sur cette rive (voie ferrée et autoroute A7) n'aurait pas manqué d'être au minimum signalée.

En fait, la seule localisation possible reste le secteur de la Plaine, au nord du site archéologique de Saint-Romain-en-Gal. C'est un secteur apparemment vierge de vestiges, où l'on situe un bras fossile du Rhône, qui serait resté marécageux ou au moins humide à la période romaine. Cette absence d'occupation romaine nous est alors apparue comme une anomalie dans l'aménagement de la ville, et nous avons voulu reprendre ce dossier à la base. Notre premier réflexe a été de retourner aux résultats des prospections géophysiques réalisées en 1978 sur l'ensemble de la plaine de Saint-Romain-en-Gal et publiés par A. Hesse dans le N° 122 d'Archéologia (HESSE 1977 et 1978). La figure 3 de l'article de M. Hesse, représentant les relevés topographiques du secteur réalisés en 1969 avant nivellement, a tout de suite polarisé notre attention. Nous observons en effet une anomalie, bizarrement ovale, marquée par une courbe de niveau ovale (152 NGF), située sur le rebord de la terrasse würmienne, anomalie topographique qui rompt en effet l'alignement normal de la rupture de pente de cette terrasse (fig.1). La figure 2 de l'article de M. Hesse présente les secteurs qui ont fait l'objet de reconnaissances géophysiques ; sur cette figure, la seule résistivité observée dans cette zone attestant des vestiges est exactement localisée au même endroit. Ce double indice, certes très troublant, n'étant pas suffisamment convaincant, nous avons alors acheté les différentes missions aériennes de l'IGN réa-

Fig. 1 : superposition du relevé topographique de 1969,
du cadastre actuel et de la carte archéologique



*Cadastré de Saint-Romain-en-Gal
avec l'emplacement présumé de l'amphithéâtre.*

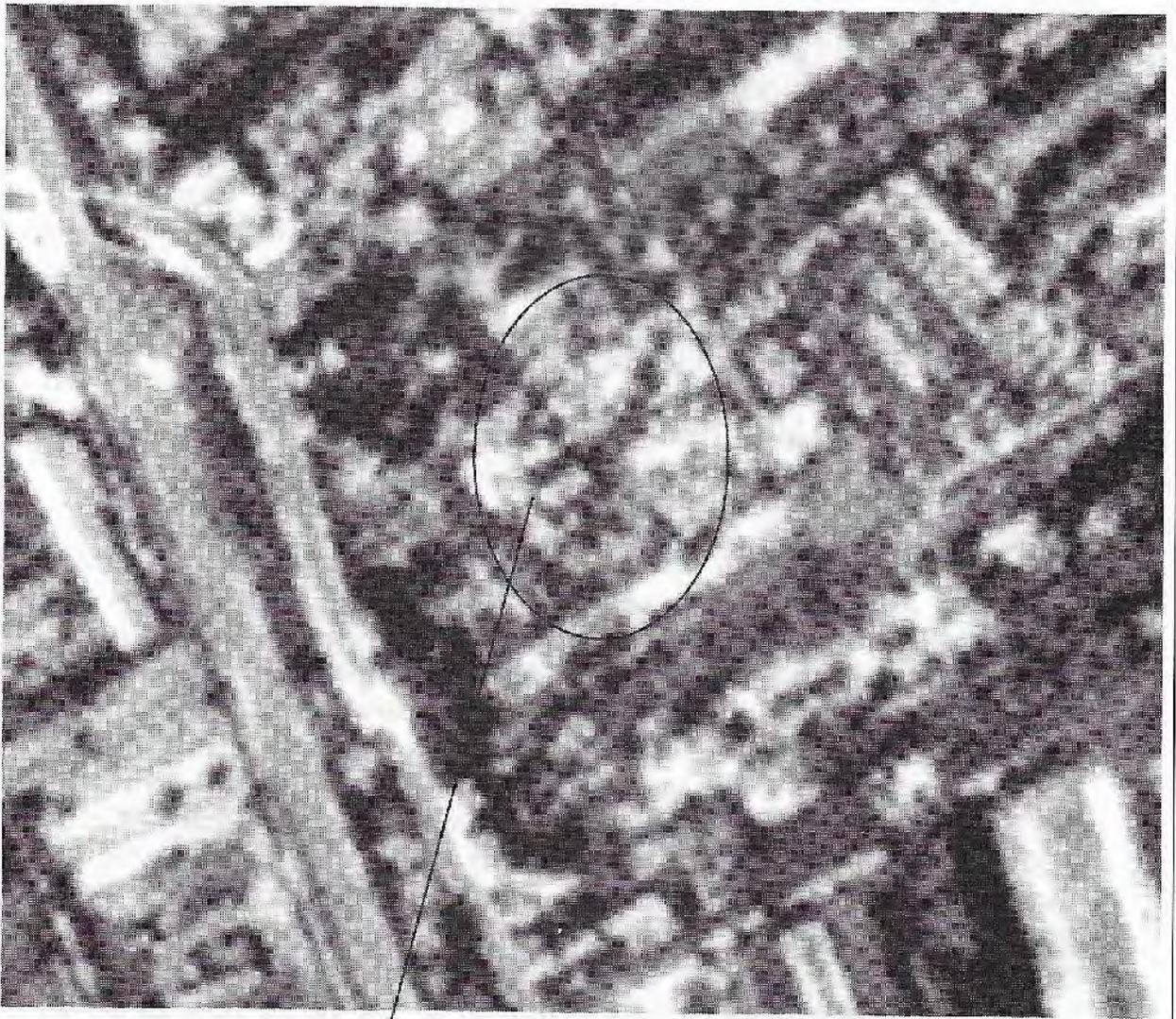
lisées depuis la guerre de 1939-45 sur le secteur de l'agglomération viennoise. Ainsi, sur la photographie d'une mission réalisée en 1953, nous avons pu à l'aide d'une loupe distinguer exactement au même endroit la trace bien visible d'un bâtiment ovale (fig 2.). Le tirage dont nous disposons ne faisant que 18 x 18 centimètres et le secteur correspondant pas plus de deux centimètres carrés, nous avons scanné cette image à 2800 DPI en zoomant sur ces traces. Les calages de ces éléments dans le cadastre et dans la carte archéologique ont aussitôt été réalisés. La photographie nous paraît suffisamment claire pour que nous puissions identifier un monument ovale, constitué de caissons de construction caractéristiques d'un amphithéâtre.

Dans l'attente d'un sondage de vérification, la somme d'indices est suffisamment troublante et nous ne voyons pas ce que peut être cet édifice, si ce n'est l'amphithéâtre de Vienne. L'hypothèse d'un mausolée dans cette zone de nécropole a été envisagée, mais la taille de l'édifice (plus de 60 m au minimum) et sa forme ovale semblent exclure cette hypothèse (par exemple, le mausolée de Munatius Plancus dépasse juste les 30 mètres de circonférence...).

La localisation d'un amphithéâtre dans la plaine de St Romain-en-Gal n'est pas surprenante. Ce sont, on l'a vu, les seuls terrains disponibles extra muros. C'est aussi une configuration urbaine logique, en sortie de ville, le long d'un des axes importants (le principal axe antique antérieur au *compendium*, un axe plus direct établi par Claude entre Vienne et Lyon par la rive gauche), qui traverse l'agglomération antique, où est localisée d'autre part une importante zone de nécropole. Sans préjuger des résultats des sondages qui devront être réalisés pour confirmer notre hypothèse, nous pensons que le monument est bien sûr complètement arasé et que les traces visibles sur la photographie aérienne correspondent aux seules fondations de l'édifice. Vraisemblablement construit en grand appareil de choin, l'ensemble des superstructures a certainement été démantelé et les blocs réemployés ou passés dans des fours à chaux, comme nous avons pu le constater pour la plupart des édifices monumentaux de Vienne. Nous espérons d'autre part que ces fondations reposent, puisque le secteur est humide, sur des pieux, comme le cirque d'Arles. La présence de tels pieux nous apporterait une datation très précise, bien qu'une chronologie puisse être établie par les sondages, car il est probable que la construction de ce monument ait entraîné l'abandon et la destruction d'une nécropole antérieure.

Mais il faut pousser la réflexion plus loin encore. Nous avons souligné que l'absence d'urbanisation au milieu de la plaine de Saint-Romain-en-Gal était très surprenante et troublante. Pourquoi les aménageurs-urbanistes romains n'ont-ils pas assaini et utilisé cette dépression allongée correspondant à un ancien bras du Rhône ? Ces constructeurs hors pair n'ont pas hésité pourtant à construire sur plusieurs hectares d'immenses entrepôts publics sur les berges même du Rhône, côté Vienne... Rappelons aussi que le cirque d'Arles,

Fig 2 : anomalie sur la photographie aérienne IGN, 1953.
(Saint-Romain-en-Gal)



doubles murs elliptiques

construit en bordure du Rhône a nécessité de lourds travaux d'assainissement et de drainages (fondations maçonnées reposant sur des pieux...)

Vu la localisation de ce qui nous semble bien être l'amphithéâtre, nous pensons maintenant pouvoir avancer une explication. Si cet espace n'a pas été assaini et loti, on peut penser qu'il était utilisé tel quel. Et les utilisations possibles à la période romaine d'une telle dépression en milieu humide, propre à être inondée par le fleuve, ne sont pas légion. On connaît certes des bassins d'agrément que l'on retrouve dans certaines demeures impériales ou dans des villas majestueuses, mais un ensemble de cette envergure ne semble pas avoir existé à proximité de cette dépression, bien que le complexe du Palais du Miroir ait été associé par le passé à une résidence princière.

Nous osons proposer ici une autre hypothèse, car le deuxième type d'aménagement qui pourrait alors correspondre à l'utilisation de la dépression issue de l'ancien bras du Rhône est une naumachie, importants spectacles nautiques allant de la véritable bataille navale à la chasse au crocodile. Ce type d'aménagement que l'on définirait de nos jours comme « paysager » est attesté à Rome et dans d'autres villes de province, où les naumachies sont très souvent aménagées dans les amphithéâtres mêmes. A Rome, César a été le premier à donner de grandes naumachies à l'occasion de son quadruple triomphe, dans un bassin creusé spécialement sur le Champ de Mars. Auguste fit de même en 2 av. J.C. dans un autre grand bassin permanent creusé de 536 m. sur 357 m. qui fut maintes fois utilisé... Caligula et surtout Claude perpétuèrent cette tradition. La plus extraordinaire naumachie fut donnée par Claude vers 52 ap. J.C. et se déroula sur le Lac Fucin, situé à l'est de Rome. Claude arma de nombreuses galères (24 au total) et fit combattre au total dix neuf mille hommes (GOLVIN 1988).

L'absence de vestiges au nord de la maison fouillée par A. Canal sous le lycée de St Romain-en-Gal est certaine : aucun vestige n'a été mis au jour dans ce secteur dans les sondages réalisés à cette époque et lors de la surveillance des travaux de la construction du lycée. La présence d'eaux au nord de cette domus a été d'ailleurs subodorée par A. Canal qui a observé au nord de la maison d'épais enduits de tuileau sur les murs extérieurs (J.F. GLAY 1971). Cette absence de vestiges correspond donc à la dépression remarquée dès 1977 lors des reconnaissances électromagnétiques réalisées par le Centre de recherche géophysique de Garchy, sous la direction de A. Hesse (fig 1.). En effet, la très faible résistivité observée au centre de la plaine mise en regard des altimétries a amené A. Hesse à proposer l'existence d'un bras mort du Rhône, déjà pressentie par G. Chapotat quelques années plus tôt (CHAPO-TAT 1970). Cette hypothèse, qui définissait le site de St Romain-en-Gal comme une île dans son état originel, a été reprise en 1986 par J.P. Bravard, sans que le colmatage de ce bras ait pu être daté (BRAVARD 1986).

Pour H. Savay-Guerraz et J.L. Prisset (SAVAY-GUERRAZ et PRISSET 1992), un ruisseau empruntait la dépression laissée par cet ancien bras du Rhône, déjà comblée naturellement lors des premières constructions attestées à l'emplacement du portique monumental qui ferme au nord le site du Palais

du Miroir. Pour tous ces auteurs, l'ancien bras du Rhône a évolué, en amont de ce portique, en lône dont le comblement aurait été achevé au début de l'époque romaine... Un élément pose toutefois problème. Il s'agit de la présence d'importantes canalisations qui débouchent au centre de l'hémicycle ouest qui ferme le portique dans son extrémité occidentale. En effet, ces quatre canalisations voûtées qui s'écoulaient vers le sud sont alors comprises comme l'alimentation d'une étendue d'eau qu'il faudrait situer dans l'enceinte même du Palais du Miroir, même si l'existence de ce plan d'eau artificiel «n'a pas de réalité archéologique» selon ces auteurs. Ces évacuations qui traversent l'hémicycle occidental du portique nord du Palais du Miroir pourraient être mises en relation avec l'amphithéâtre et la naumachie. Nous savons par les auteurs antiques que bon nombre d'amphithéâtres étaient aménagés pour recevoir des «naumachies». Les vastes bassins nécessitaient alors un dispositif hydraulique de remplissage et de vidange efficace et rapide, car dans la même journée, les combats de gladiateurs pouvaient succéder à une naumachie. Aussi, il n'est pas impossible que, contrairement à ce qui a été avancé, les canalisations du portique du Palais du Miroir ne correspondent pas à des arrivées d'eau remplissant un éventuel bassin situé dans la palestine des thermes, mais à des évacuations drainant les eaux d'importants bassins situés plus au nord. Plusieurs indices militent en faveur de cette hypothèse :

- l'absence de tuileau montre qu'il ne peut s'agir d'eaux propres, mais ces conduites ne sont pas non plus de simples égouts destinés à recueillir des eaux sales, car on ne peut imaginer que ces eaux pouvaient se répandre à l'air libre dans l'enceinte même de la palestine du Palais du Miroir. Le réseau d'égouts reconnu dans ce secteur est d'ailleurs nettement séparé de ces canalisations.
- le système même de construction qui passe du nord au sud selon le fil d'eau de deux conduits à quatre, ce qui correspond plus à une sortie qu'à une arrivée d'eau,
- enfin, l'importance même des conduits qui sont surdimensionnés par rapport aux habituels égouts reconnus sur le site même de Saint-Romain-en-Gal.

Il est frappant de constater sur le relevé topographique de 1972 que la dépression présente au sud et à l'ouest des maisons fouillées sous le lycée, une sorte de bras étroit orienté sur les canalisations du portique nord du Palais du Miroir (fig. 1). Les canalisations du portique du Palais du Miroir peuvent être aussi comprises comme l'évacuation du trop-plein de l'immense bassin (peut-être plus de deux hectares..) qui serait alimenté au nord par un canal branché sur le Rhône et donc sujet aux crues du fleuve. Ce système d'évacuation pouvait peut-être permettre de réguler le niveau de ce que l'on pourrait définir comme un lac artificiel et ainsi de se garantir des risques d'inondations du quartier d'habitations de Saint-Romain-en-Gal. L'esplanade des thermes du Palais du Miroir aurait alors le rôle de bassin d'expansion des eaux qui pouvaient repartir par l'égout encore visible dans le portique situé le long du Rhône.

La localisation de l'amphithéâtre, dont la présence reste simplement à confirmer sur le terrain par des sondages, et l'existence, certes moins évidente, d'une naumachie permettent de combler un important vide dans la topographie de cette rive. L'implantation de l'amphithéâtre en bordure de ce lac plus ou moins artificiel, laisse supposer que ces aménagements ont été conçus en même temps. En attente de sondages qui pourraient confirmer que le canal de sortie que nous identifions au sud est en relation avec les évacuations situées dans l'hémicycle du portique de Saint-Romain-en-Gal, nous sommes tenté de réunir sous le même programme urbain le Palais du Miroir, l'amphithéâtre et la naumachie.

En effet, la construction du portique monumental est datée des années 50-70 ap. J.C. Avec le règne de Claude, cette période correspond à Vienne à un développement urbain sans précédent : construction des grands horrea, du théâtre antique, vraisemblablement rénovation du forum, aménagement du sanctuaire de Pipet, construction du grand aqueduc... Il apparaît maintenant qu'une grande part de ces aménagements suit un plan d'urbanisme réunissant sur une même composition axiale les monuments des deux rives : les Thermes du Palais du Miroir, le Forum avec le temple d'Auguste et de Livie et la basilique, le théâtre, le sanctuaire de Pipet dédié au culte impérial, le stade (aménagé postérieurement semble-t-il), et enfin, sur la colline de Sainte-Blandine, le capitole. L'amphithéâtre et la naumachie ont fait vraisemblablement partie de ce programme urbain.

Il ne fait pas de doute que cet embellissement urbain est dû en grande partie à Valérius Asiaticus, contraint au suicide en 47 de notre ère par Claude, poussé par Messaline (COGITORE 2002). Proche de l'empereur, qu'il accompagna dans sa campagne en Bretagne, plusieurs fois consul, cet ami et conseiller de l'empereur devait certainement chercher à reproduire dans sa ville natale l'image de Rome et de ses fastes. Disposant d'une fortune colossale, il est certainement à l'origine de ces grands travaux qui ont fait de Vienne une «petite Rome», et qui dispose dès la fin du premier siècle de notre ère, de toute la parure qu'une ville romaine se doit d'avoir. Aussi, il ne serait pas surprenant que Valérius Asiaticus soit aussi à l'origine de la construction d'un amphithéâtre et d'une naumachie qui, nous l'avons souligné plus haut, était très en vogue dans la première moitié du premier siècle de notre ère.

La présence d'un amphithéâtre à Vienne dès le milieu du 1^{er} siècle de notre ère est dans la logique de la romanisation des provinces. Lyon par exemple dispose d'un amphithéâtre dès l'époque julio-claudienne. Cette proposition de datation correspond aussi à la présence de la troupe de gladiateurs attestée par l'inscription funéraire citée plus haut.

Nous sommes conscient que l'identification d'un amphithéâtre à Vienne, à proximité du Rhône, sur l'actuelle commune de Saint-Romain-en-Gal, ne va pas manquer de relancer un débat qui risque de raviver le rivalité pour

ainsi dire ancestrale entre les Viennois et les Lyonnais. Nous avons longuement hésité à ouvrir dès maintenant ce dossier, mais il nous est apparu nécessaire d'en présenter de façon la plus neutre possible chaque pièce avant que d'autres critères plus partisans n'interviennent... La découverte de cet amphithéâtre repose en effet le problème de la localisation des martyres de 177. Que le lecteur se rassure, nous n'allons pas faire renaître de ses cendres la thèse de J. Colin qui localisait le martyre de 177 en Asie Mineure (AUDIN 1965), mais représenter une hypothèse déjà avancée, nous l'avons vu plus haut au XVI^e siècle par J. Lipse et par Le Lièvre à la même époque (LE LIEVRE 1623) : la lettre d'Eusèbe de Césarée mentionne des événements qui ont très bien pu se passer à Vienne. (EUSEBE) Le problème dans ce dossier est l'absence de traduction "neutre" du texte initial et des commentaires qui émanent essentiellement d'auteurs lyonnais. Déjà à la lecture de la traduction de G. Bardy, on peut se rendre compte que les indices de localisation n'ont rien de précis (BARDY 1955). Le martyre a eu lieu dans *un amphithéâtre* (il n'est jamais écrit explicitement que c'est dans l'amphithéâtre de Lyon), les chrétiens sont présentés devant *un tribun* (qui devient en note le tribun commandant la XII^e cohorte urbaine) et devant *des magistrats de la cité*. Ils furent conduits par la suite devant *le légat*, plus loin le bienheureux Pothin répond *au gouverneur* (dans le texte original, le mot grec est le même...)². Les chrétiens sont conduits *dans l'édifice public*, et passèrent de nouveau *dans l'amphithéâtre*... Comme on peut le constater, le manque de précisions autorise toute interprétation et c'est bien la traduction qui oriente la lecture. Ainsi, en utilisant le terme *gouverneur* et non *légat*, plus générique, on donne une orientation lyonnaise au texte, car la présence d'un gouverneur est justifiée à Lyon, mais non à Vienne. En effet, la province de Narbonnaise est alors dirigée par un pro-consul, ou préfet ou légat. Le titre de "gouverneur" peut lui être aussi attribué semble-t-il (PELLETIER 1974) qui avait son siège à Narbonne, puis à Nîmes semble-t-il au moment des faits. Il faut aussi replacer le contexte de la transcription d'Eusèbe de Césarée, qui relate au IV^e siècle une lettre écrite par des chrétiens de Vienne et de Lyon 150 ans plus tôt... L'indication la plus précise est un repère chronologique qui est alors associé au lieu du martyre : *"la fête solennelle du pays - elle est très fréquentée et l'on y vient de toutes les nations - ayant commencé de se tenir, le gouverneur fit avancer les bienheureux au tribunal d'une manière théâtrale, pour les donner en spectacle aux foules..."* Cette indication apparaît comme la plus précise, car elle se rapporte aux réunions annuelles des représentants des peuples des Trois Gaules au sanctuaire fédéral situé justement au-dessus de l'amphithéâtre de Lyon. Mais l'importance de ce rassemblement annuel dépasse le cadre de Lyon et on peut aussi admettre qu'il puisse être utilisé comme référence chronologique pour des événements se déroulant dans la région ou en Gaule. Il est vrai par contre que le texte semble associer *les foules* aux "nations".

2 - Nous remercions notre ami A. Phoungas pour son aide précieuse en ce qui concerne les reprises de la traduction grecque.

Le dernier élément de topographie est donné à la fin de la lettre : les corps des martyrs après avoir été exposés en plein air pendant 6 jours sont brûlés et réduits en cendres qui furent alors jetées dans le Rhône – “*ce fleuve coule tout près de là*”. La localisation de l’amphithéâtre de Vienne telle que nous la proposons aujourd’hui semble correspondre précisément à cette indication, certainement plus précisément que l’amphithéâtre des Trois-Gaules qui, si l’on en croit les synthèses et les cartographies les plus récentes des fluctuations du Rhône et de la Saône, est situé plus près de la Saône que du Rhône, bizarrement non citée par Eusèbe, (DESBAT 1999, ARLAUD 2000, DESBAT - SAVAY GUERRAZ 2005, VEROT-BOURRELY 2005).

Comme on peut le constater, la transcription de la lettre des chrétiens de Vienne et de Lyon par Eusèbe de Césarée n’est guère précise. En fait, ce qui importe pour Eusèbe, c’est bien les martyres et les indications des noms et des lieux n’ont guère d’intérêt à ses yeux. Nous nous garderons bien de trancher dès maintenant la question de la localisation exacte des martyres de 177. Car, même si la corrélation directe mentionnée dans la lettre entre la fête solennelle des peuples des Trois-Gaules et de certains événements liés aux martyres apparaît établie, plusieurs zones d’ombre demeurent et sont soulignées pourtant par certains auteurs. Comment résoudre par exemple le problème de la juridiction unique chargée d’instruire des chrétiens appartenant à deux communautés qui semblent distinctes et provenant de surcroît de deux provinces différentes? Plusieurs auteurs pensent en fait qu’un seul Viennois, le diacre Sanctus est impliqué dans ces événements et qu’il devait séjourner à Lyon (HULLO 1977 a). Mais, comment, avec cette attestation de la présence d’une communauté chrétienne à Vienne, les chrétiens de Vienne si proches, ont-ils pu échapper aux persécutions? A partir du diacre viennois Sanctus, il paraîtrait étonnant que les autorités chargées d’enquêter sur ces communautés n’aient pas remonté la “filiale” et essayé de démanteler ces “groupuscules”, surtout que la lettre précise que le légat “*avait donné l’ordre officiel de nous rechercher tous*”...

Plusieurs éléments troublants peuvent être apportés au dossier. La présence d’une communauté chrétienne à Vienne dès les premiers siècles de notre ère ne fait guère de doute (JANNET-VALLAT 1986), malgré les réserves émises par certains. Le caractère “oriental” de la ville, véritable “terreau” des religions venues d’Asie Mineure (Isis, Cybèle, Mithra, le dieu des chrétiens) est certainement plus marqué qu’à Lyon. Nous ne citerons ici que la présence, en plus de l’odéon, d’une salle d’assemblée du peuple (*bouleterium*) et d’un stade et nous pouvons souligner le nombre exceptionnel au II^e siècle de notre ère de noms grecs dans l’onomastie viennoise (ILN 2004). D’autre part, l’historiographie chrétienne de Vienne n’a rien à envier à celle de Lyon. Le premier évêque de Vienne aurait été pour G. Chapotat et A. Pelletier Crescens qui aurait exercé son ministère dès le milieu du III^e siècle, selon la chronique d’Adon (PELLETIER 1974). Mais son existence est mise en doute (DESCOMBES 1986). Il est par contre certain que Verus, évêque de Vienne

participe à un concile qui se tient à Arles en 317. Une légende rapporte même que trois chrétiens auraient été aussi martyrisés au 2^e siècle à Vienne et leurs reliques transportées plus tard à Romans (PELLETIER 1974). L'imprécision des sources et la surenchère des chroniqueurs des premiers temps chrétiens n'aident pas à se faire une idée de la réelle situation de l'Église de Vienne aux premiers siècles de notre ère. Par contre, la richesse du patrimoine archéologique paléochrétien de Vienne apparaît exceptionnelle. Il est inutile ici d'inventorier les nombreux édifices chrétiens attestés dès les IV^e et V^e siècles (DESCOMBES 1986 ; (JANNET-VALLAT 1986 ; JANNET-VALLAT-REYNAUD 1995), mais nous souhaitons souligner ici l'importance des lieux de cultes chrétiens sur la rive droite du Rhône et montrer l'aspect religieux des environs de l'amphithéâtre. En premier lieu, nous rappelons que l'église Saint-Ferréol a été édifiée tout près de là à l'époque de l'évêque Mamert pour abriter le corps du martyr Ferréol qui aurait été décapité sur place au II^e siècle de notre ère. Il est d'ailleurs probable que les blocs utilisés pour la construction de cette église proviennent de l'amphithéâtre (REYNAUD 1978). Une première église aurait été même érigée sur cette rive avant celle de Mamert à en croire N. Chorier (CHORIER 1659). L'inventaire des épitaphes chrétiennes montre par ailleurs une certaine concentration dans ce secteur. Un peu plus au sud, le mausolée (ou église) installé dès le milieu du IV^e siècle dans la piscine des thermes des lutteurs souligne encore le côté sacré de ce secteur de la ville (PRISSET 2005). Encore plus au sud, une importante nécropole chrétienne (240 tombes) est établie dès le IV^e siècle à Sainte-Colombe, sous l'actuelle place de l'Égalité (HELLY-LE BOT 1986 a et b). Cette nécropole est concomitante avec un mausolée chrétien (identifié par nos soins), situé sous l'ancienne église des Dames de Sainte-Colombe, et présentant encore de belles peintures (DOLOMIER 1997, RAMSPECK 2004). Là encore, l'hypothèse d'un martyrium (conservant les reliques de Sainte-Colombe ?) peut être avancée, au vu de la situation privilégiée de cet édifice et de sa longévité (il est encore utilisé comme lieu de culte au Moyen-Âge). Notons encore sur cette rive, l'existence d'au moins 5 monastères "griniens" attestés par Sidoine Appolinaire dès le V^e siècle.

Comme on peut le constater, l'ensemble de la rive droite de Vienne est marqué par une topographie paléochrétienne très dense, construite autour d'histoires, vraies ou fausses, de martyres et de lieux de cultes privilégiés.

Un autre élément semble marquer l'attachement des Viennois au culte des martyrs de 177 : comment justifier en effet la construction d'un monastère consacré à Blandine sur la colline qui porte maintenant son nom ? Il est difficile de croire que la seule dévotion des chrétiens viennois pour les martyrs de Lyon soit la seule raison de cette création qui n'a pas d'équivalence à Lyon (CHAPOTAT-REYNAUD 1977). Nous avons de la peine à comprendre les raisons qui ont poussé les Viennois plutôt que les Lyonnais à vénérer la martyre Blandine et lui édifier un lieu de culte dès le VI^e siècle. Sainte-Blandine est d'ailleurs une des étapes de la procession du "jour des

Merveilles”, qui s’arrêtait aussi à Saint-Romain-en-Gal (HULLO 1977 b), sur un parcours peut-être calqué sur une autre procession beaucoup plus ancienne, les Rogations, établies par Mamert au V^e siècle de notre ère et relatées par Sidoine Apollinaire (PELLETIER 1974).

Enfin, nous devons relater encore une autre légende, que Grégoire de Tours racontait à sa manière selon laquelle les cendres des martyrs furent recueillies en un lieu “*athanaco*” où fut alors établie une basilique. La localisation de cette basilique à Lyon prête encore à discussion (REYNAUD 1998). Mais que ce soit à Saint-Nizier ou à Ainay, la localisation n’est pas satisfaisante, car selon la topographie de Lyon à cette époque, il aurait fallu que les cendres soit jetées et recueillies dans la Saône... Cette légende peut aussi bien, si ce n’est mieux, correspondre au site de Vienne où une église dédiée aux *martyrum Macchabaeorum* Macchabées, que l’on situe sous la cathédrale Saint-Maurice, est attestée dès la fin du IV^e siècle (DESCOMBES 1986).

Comme on peut le constater, l’ensemble des éléments présentés apporte un éclairage plus nuancé sur les événements de 177 et sur les origines de la chrétienté à Vienne. Et la localisation de l’amphithéâtre de Vienne, si elle est bien sûr confirmée par des sondages, près du Rhône, relance le débat. Il ne nous appartient pas de prendre position ici, mais il est apparu nécessaire de montrer que l’histoire n’est peut-être pas aussi tranchée qu’il n’apparaît. Il semble évident pour conclure qu’une communauté chrétienne existait dès le II^e siècle à Vienne. Il apparaîtrait anormal que cette communauté n’ait pas eu à souffrir des persécutions, alors qu’un de ses chefs spirituels est arrêté et martyrisé à moins de 35 km. Il reste le problème des différentes juridictions. Mais peut-être faudrait-il faire une lecture plus généraliste de la “Lettre des chrétiens de Vienne et de Lyon” (on note que Vienne est citée en premier...). L’imprécision des indications est peut-être volontaire, permettant aux auteurs de la lettre (ou même Eusèbe) de regrouper sous un même texte des événements qui se seraient tenus simultanément à Lyon et à Vienne sans le charger inutilement de répétitions et de précisions dont les frères d’Asie et de Phrygie n’avaient sans doute que faire. Seuls les martyres importaient. Pour ces lointains chrétiens, Lyon et Vienne, si proches, devaient être perçus comme une seule entité. Cette hypothèse, qui ne résistera peut-être pas à une analyse plus rigoureuse du texte et du contexte, aurait pourtant l’intérêt et le mérite de rassembler pour une fois Viennois et Lyonnais.

Bibliographie

- ALLMER 1875** : Allmer (A. et A.) *Inscriptions antiques de Vienne*, N° 419, 1875.
- AUDIN 1965** : Audin (A.) ; *Lyon, miroir de Rome et des Gaules*, éd. Fayard, 1965.
- ARLAUD 2000** : Arlaud (C.) et alii ; *Lyon, les dessous de la presqu'île*, DARA N° 20, ALPARA, 2000.
- BARDY 1955** : EUSEBE : Bardy (G.) : Eusèbe de Césarée, *Histoire Ecclésiastique*, collection Sources chrétiennes n°41, livre V-I-2, trad., Paris, 1955.
- BRAVARD 1990** : Bravard (J.P.) et alii, J.P. Bravard, A. Le Bot-Helly B. Helly et H. Savay-Guerraz, *Le site de Vienne (38), Saint-Romain-en-Gal (69), Sainte-Colombe (69). L'évolution de la plaine alluviale du Rhône de l'Age du Fer à la fin de l'Antiquité, proposition d'interprétation*. X^e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire, Archéologie et Espaces, Antibes, octobre 1989. Actes du colloque, Juan-les-Pins, 1990, p. 437-452.
- BRAVARD 1986** : Bravard (J.P.) et alii, J.P. Bravard, A. Desbat, P. Jacquet, A. Le Bot-Helly et H. Savay-Guerraz, *Observations géomorphologiques sur le site alluvial de Vienne (Isère) et Saint-Romain-en-Gal (Rhône) à l'époque romaine*, Actes du III^e congrès des Sociétés Savantes, Poitiers, 1986, p. 257-270.
- BRISAUD 1994** : Brissaud (L.), Delaval (E.), Le Bot-Helly (A.), Prisset (J.L.) : *Vienne, les maisons de l'agglomération viennoise, Vienne, Saint-Romain-en-Gal, Sainte-Colombe*, in *La maison urbaine d'époque romaine en Gaule Narbonnaise et dans les provinces voisines*, Documents d'archéologie Vauclusienne, N°6, actes du colloque d'Avignon (11-13 novembre 1994) Avignon.
- BIZOT** : Bizot E., *Théâtre romain*, rapports de fouille, Archives départementales de l'Isère, 13 T 1-8, de 1908 à 1917.
- CHAPOTAT 1970** : Chapotat (G.). *Vienne gauloise, le matériel de la Tène III trouvé sur la colline de Sainte-Blandine*, Publications du Centre d'études romaines et gallo-romaines de la Faculté des lettres et sciences humaines de Lyon, II, 1970, Lyon.
- CHAPOTAT 1975** : Chapotat (G.). *Antiquités viennoises en bois et métal trouvées dans le lit du Rhône*, in : *Nouvelles archives du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon*, 1975, fasc. 13, supplément, P. 21-26.
- CHAPOTAT-REYNAUD 1977** : Chapotat (G.), Reynaud (J.F.) ; *Le culte des martyrs à Vienne : Sainte-Blandine* : BSAV, N°72, fasc. 2 et 3, 1977.
- CHARVET 1859** : Charvet C., *Fastes de la ville de Vienne*, Vienne, éd. Savigné de 1859.
- CHORIER 1659** : Chorier N. *Recherches sur les antiquités de la ville de Vienne, Lyon, 1658-1659*, réédition de M. Cochard : *Recherches sur les antiquités de la ville de Vienne, nouvelle édition, conforme à celle de 1659, revue et corrigée et considérablement augmentée des inscriptions et antiques trouvées jusqu'à ce jour*, Livre V, chapitre I : *Placc du Cirque, Restes de l'amphithéâtre* (p. 416-420), Vienne, 1846.

- COCHET 1986** : Cochet (A.), *Conduites et objets en plomb gallo-romains de Vienne*, 46^e supplément à Gallia, édition du CNRS, 1986.
- COGITORE 2002** : Cogitore (I.) : *Valerius Asiaticus, le plus romain des Allobroges*, in "les Allobroges, gaulois et Romains du Rhône aux Alpes", Musée Dauphinois, 2002.
- DELOMIER 1997** : Delomier (C.), Pont (F.), Savay-Guerraz (S.) : *Le couvent des Dames , Sainte-Colombe-les-Vienne*, Document Final de Synthèse, INRA P- SRA 1997.
- DESBAT 1999** : Desbat (A.) et Lascoux (J.P.) *Le Rhône et la Saône à Lyon à l'époque romaine*, Le Rhône romain, Gallia 56, CNRS édition, 1999.
- DESBAT – SAVAY-GUERRAZ 2005** : Desbat (A.) et Savay-Guerraz (H.) : *Une visite à Lugdunum au 2^e siècle après J.C.* ; in "Rencontres en Gaule romaine", 2005.
- DESCOMBES 1986** : Descombes (F.) : *Vienne, in Topographie chrétienne des cités de la Gaule, III, Provinces ecclésiastiques de Vienne et d'Arles*, De Boccard, 1986.
- DESJARDIN 1879** : Desjardins (T.), *Note sur les restes de murailles antiques situées à Vienne au-dessous du Mont Pipet*, Congrès archéologique de France, XLVI^e session 1879, Paris (1880), p.411-421.
- EUSEBE** : Césarée Eusèbe de, *Histoire Ecclésiastique*, collection Sources chrétiennes n° 41, livre V-I-2, trad. G. Bardy, Paris, 1955.
- GOLVIN 1988** : Golvin (J.C.) *L'amphithéâtre romain* ; publication du centre Pierre Paris (UA 991), De Boccard, Paris 1988.
- GOLVIN 1990** : Golvin (J.C.) et Landes (C.) : *Amphithéâtres et Gladiateurs*. presse du CNRS, 1990.
- HELLY 2004** : Helly (B.), *rapport annuel du PCR*, Atlas topographique des Gaules Méridionales, SRA.
- HELLY-LE BOT 1986 a** : Helly-le Bot (A.) : *Sainte-Colombe, Place de l'Egalité*, rapports de fouille, SRA, 1983- 1984.
- HELLY-LE BOT 1986 b** : Helly-le Bot (A.) : *La nécropole de la Place de l'Egalité à Sainte-Colombe-les-Vienne*, notice 187, in catalogue de l'exposition Premiers temps Chrétiens en Gaule méridionale, 1986.
- HESSE 1977** : Hesse (A.) : *Etude de reconnaissance et de délimitation du site archéologique de Saint-Romain-en-Gal*, rapport, préfecture de Région, 1977.
- HESSE 1978** : Hesse (A.) et alii, *La reconnaissance du site archéologique de Saint-Romain-en-Gal par des méthodes géophysiques et électromagnétiques*, Archéologia, 1978, N°122, p.7-17.
- HULLO 1977 a** : Hullo (A.) *Les persécutions* ; BSAV, N°72, fasc. 2 et 3, 1977.
- HULLO 1977 b** : Hullo (A.) *Le culte des martyrs à Vienne en 177 : le jour des Merveilles* ; BSAV, N°72, fasc. 2 et 3, 1977.
- ILN 2004** : *Inscriptions Latines de Narbonnaise, V.I. Vienne* : sous la direction de B. Remy; XLIV supplément à Gallia, CNRS édition, Paris, 2004.

JANNET-VALLAT 1986 : Jannet-Vallat (M.) – Lauxerois (R.) – Reynaud (J-F) : *Vienne aux premiers temps chrétiens*, guide archéologique de la France, 1986.

JANNET-VALLAT-REYNAUD 1995 : Jannet-Vallat (M.) – Reynaud (J.-F.) : *Vienne* ; in *Les premiers monuments chrétiens de la France, Atlas archéologiques de la France*, 1. Sud-est et Corse, Picard, 1995.

LAUXEROIS : Lauxerois (R.) ; *Vienne*, éditions Ouest-France, 1988.

LEGLAY 1971 : Leglay (M) : *Informations archéologiques*, Gallia 29, 1971, 2.

LE LIEVRE 1623 : Le Lièvre, *Histoire de l'antiquité et sainteté de la cité de Vienne*, Vienn, 1623.

LIPSE : Lipse Juste, *Justi Lipsi de amphitheatris quae extra Roman libellus, in quo formae eorum aliquot & typi*, 1584.

PELLETIER 1982 : Pelletier (A.) : *Vienne gallo-romaine au Bas-empire*, Lyon, 1974.

PELLETIER 1982 : Pelletier (A.) : *Vienne antique*, Roanne, 1982, 505 p.

PRISSET 2005 : Prisset (J.L.) : *Les premiers temps chrétiens à Vienne : l'édifice funéraire de Saint-Romain-en-Gal* ; in "Rencontres en Gaule romaine", 2005.

RAMSPECKT 2004 : Ramspeckt (C.) : *Les origines paléochrétiennes du site du couvent de Sainte-Colombe*, mémoire de DEA d'archéologie médiévale, Université Lumière Lyon II, 2004.

REY 1819 : Rey E., *Guides des étrangers à Vienne*, 1819, p.49-52.

REY 1860 : Rey E., *Vienne antique*, 1838. , Huile sur toile, peinture conservée au Musée des Beaux-Arts de Vienne.

REY-VIETTY 1831 : Rey E. et Vietty E., *les Monuments romains et gothiques de Vienne en France*, Paris, 1831.

REYNAUD 1978 : Reynaud (J.-F.) : *Saint-Ferréol, une des plus anciennes églises viennoises*, Archéologia, 122, 1978.

REYNAUD : Reynaud (J.-F.) *Lugdunum christianum*, DAF N° 69, Paris 1998.

ROSTAING : Rostaing P., *Antiquités de Vienne en Dauphiné et de quelques autres villes de la même province*, (1559-1580), *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, n° 19-20, 1923-1924, pp. 39 à 82.

SAVAY-GUERRAZ-PRISSET 1992 : Savay-Guerraz (H.) et Prisset (J.L.) : *Le portique de Saint-Romain-en-Gal et son contexte, état des recherches*. RAN, 25, 1992, p. 105-124).

SCHNEYDER 1809 : P., *Notice sur les différents objets qui composent le Musée d'antiquités de la ville de Vienne*, p.7, p.12 et 13, p.19 et 22, manuscrit, bibliothèque municipale de Vienne, 1809.

SCHNEYDER 1880 : Schneyder P., *Histoire des Antiquités de Vienne (1792)*, Savigné, 1880, p. 47-53.

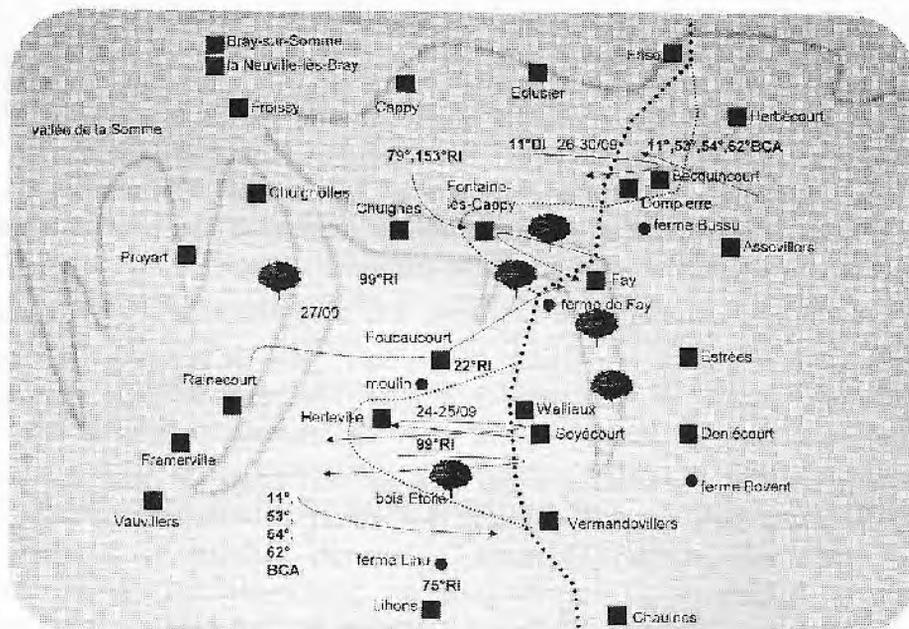
VEROT BORELLI 2005 : Vérot-Borrély (A.) : *Le parc Saint-Georges à Lyon, site antique de confluence* ; in "Rencontres en Gaule romaine", 2005.

Jean-Claude Finand

La garnison de Vienne* dans la Grande Guerre (1915)

Le 99^e régiment d'infanterie

Au début de l'année 1915, le 99^{ème} R.I. est toujours dans la Somme, dans cette région riche et fertile, avec ses champs bien cultivés, ses villages ramassés, presque pas d'arbres, ses routes longues et poussiéreuses l'été et boueuses l'hiver, telle est cette partie de la France avant la guerre. Après les durs combats des Vosges et de l'Alsace où le régiment a eu tant de pertes en officiers, dont celles de chefs de corps (les lieutenants-colonels Martinet et Arbey tués dans les Vosges en août 1914 et à Herleville le 26 septembre 1914), sous-officiers et hommes de troupe. A peine arrivé dans la région, le régiment a pris sa place dans la bataille, sans repos, avec un effectif incomplet. Il a été engagé à Herleville le 25 septembre et s'est heurté à un ennemi solidement installé dans des tranchées profondes et bien dissimulées. Plusieurs fois, dans un élan magnifique, le 99^{ème} R.I. essaie de culbuter les Allemands à Foucaucourt, à Dompierre et à Fontaine-lès-Cappy, plusieurs fois il est



Collection Hervé FAURE

* cf. BSAV n° 100 2005 fasc. 2

arrêté. Désormais, les lignes de bataille sont fixées, le soldat français est résigné à creuser des tranchées, à vivre enterré, à épier par quelques petits trous les moindres mouvements de l'ennemi. La guerre de position va apparaître avec l'innovation de nouveaux moyens de combat : le lancement dans la tranchée ennemie de projectiles chargés d'explosifs, - la guerre des mines. Cette guerre meurtrière augmente la fatigue des hommes en leur imposant une attention soutenue. Durant cette période, les patrouilles, les embuscades sont nombreuses mais toutefois les volontaires pour ces missions périlleuses sont nombreux. C'est en effet le seul moyen d'avoir des renseignements sur les intentions de l'ennemi et ses travaux.

La Fraternalisation de Noël 1914¹

En ce 24 décembre 1914, la nuit est froide, le soleil long à se lever. Depuis le matin, la canonnade vers Arras est violente. Vers quinze heures, à la hauteur du Bois Carré occupé par l'ennemi, en un point où les tranchées ne sont distantes que d'une centaine de mètres, un dialogue s'engage entre Français et Allemands. De part et d'autre, l'on fait des signes d'amitié. Voici qu'un des caporaux de la 1^{ère} compagnie de mitrailleuses quitte notre tranchée ; un gradé ennemi fait de même ; ils se rejoignent, se serrent la main, échangent des cigarettes et descendent l'un et l'autre dans la tranchée adverse. Bientôt, c'est un défilé de soldats ennemis dans nos tranchées : il en vient huit, des Bavares qui, une fois chez nous, ne veulent plus retourner dans leur tranchée et se constituent prisonniers. Quant au caporal, il revient chez nous avec cigares et cigarettes.

Questionnés, les Bavares prisonniers volontaires avouent une grande lassitude de la guerre et nous préviennent que les Prussiens ont décidé de nous attaquer cette nuit !

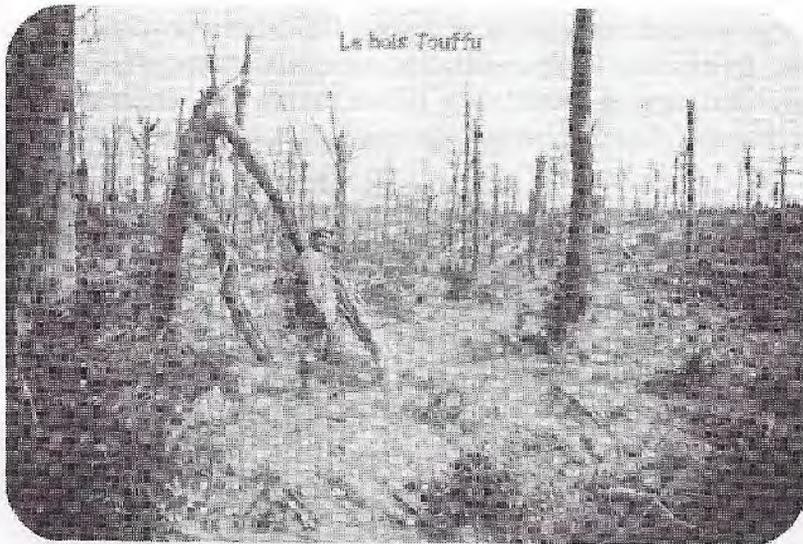
Le 25, du côté de l'ennemi, les tirs brusquement cessent dès le point du jour. Un silence impressionnant règne, seulement troublé par les coups de feu de nos sentinelles. Dans le lointain, on entend les Allemands chanter, jouer du fifre et du tambourin. Près de nos tranchées, devant le Bois Commun une soixantaine de Bavares sortent de leurs tranchées en faisant signe de ne point tirer sur eux, et ils engagent la conversation avec nos hommes. Furieux les Prussiens leur tirent dessus. Cet après-midi, les causeries recommencent de tranchée à tranchée. Les Allemands nous tiennent un petit discours amical et un de leurs officiers s'avance au-devant de l'adjudant Faure, de la 1^{ère} Cie, pour lui serrer la main. Vers 18 heures, quelques coups de 75, l'ennemi réplique et nous envoie "une marmite" (gros obus allemands) qui éclate assez loin de nos tranchées, par moments il envoie de nombreuses fusées éclairantes, comme s'il craignait d'être attaqué.

Frédéric Branche, soldat de la classe 14, originaire de Lyon, raconte.

«Voilà donc comment s'est écoulé Noël 1914, dans la tranchée, par un temps froid et triste. Jamais je n'ai autant senti l'horreur de cette guerre qu'aujourd'hui, en ce jour de fête, si doux à vivre de coutume et si triste cette année».

Le 26 décembre, l'ennemi n'a pas tiré un seul coup de fusil, lui qui, d'ordinaire, tirait sans cesse. Ce matin, un soldat ennemi s'est avancé vers nos

Les documents utilisés pour la période comprise entre le 24 décembre 1914 et le 8 janvier 1915 sont "L'historique et le journal de marche et d'opération du 99^{ème} R.I.", ainsi que "Le carnet de route" de Frédéric Branche soldat au régiment depuis le 8 septembre.



Le bois Touffu

Collection J. Sondaz

tranchées au cri de «Kamarad ! Nicht kaput !» On lui fait signe de venir ; il s'approche ; parlant un peu l'allemand, je vais au devant de lui. Nous nous serons la main ; il m'offre un verre de Kummel, un cigare. Il m'apprend qu'il était artiste peintre, étudiant à Munich ; il a vingt-six ans. Après quelques minutes d'entretien, chacun rentre dans sa tranchée, en se souhaitant au revoir.

«Que penser de ces manifestations d'amitié ?

Je souhaite qu'elles soient sincères : ce serait preuve que tous sentent le besoin d'imposer une trêve à cette horrible guerre et qu'elle peut s'établir un instant par accord tacite. »

Le 27, le calme perdure, 2 officiers bavarois viennent à mi-distance des tranchées, Fillipi un de nos hommes approche, la conversation s'engage et les officiers sont tout étonnés d'apprendre que Lyon n'est pas investi par une arrivée italienne ainsi que le bruit s'en est répandu dans les tranchées allemandes.

Le 28, cette après-midi, en face de notre troisième section, des soldats bavarois montent sur leurs tranchées en disant : «Pas kaput ! Kamarad !» et nous demandent des journaux que l'on s'empresse de leur donner.

Depuis le 25, la fusillade a cessé complètement, nous pourrions presque oublier que nous sommes en guerre.

Au Bois Touffu nous avons enterré les morts français tués au mois de novembre. Nous sommes allés les chercher près des tranchées allemandes. Vers 12 heures les Bavarois nous préviennent que le Génie prussien va lancer des bombes sur nos tranchées de premières lignes du Bois Commun. Dix minutes plus tard une vingtaine de bombes sont lancées sans effet.

Le 29, les Bavarois continuent à ne pas tirer et à nous informer de l'arrivée de leurs officiers.

Le 30, les relations continuent mais plus restreintes que précédemment, ils nous préviennent qu'ils ne nous laisseront plus travailler à découvert.

Un incident se produit devant les tranchées allemandes entre la ferme Brûlée de Fay et la Palmeraie : un sous-officier et un soldat prussien porteur d'un fanion blanc sortent de leurs tranchées et se dirigent vers les nôtres. Un officier du 99^{ème} (le capitaine Michoux) accompagné d'un homme parlant allemand se porte au devant du parlementaire. Aussitôt, environ

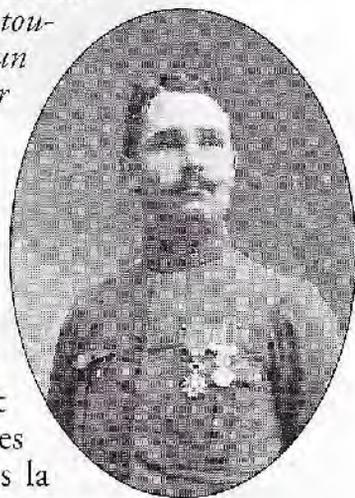
300 soldats prussiens sortent sans armes de leurs tranchées, sur l'invitation du capitaine Michoux, le sous-officier allemand fait arrêter ces hommes, la conversation s'engage et porte sur l'état moral des troupes allemandes qui semble très abattu. Le parlementaire rejoint ensuite sa tranchée.

Le 31, la trêve continue, les Allemands nous laissent travailler à condition que l'on ne touche pas à leurs systèmes défensifs. Dans la nuit des coups de feu nous parviennent de leurs tranchées.

Janvier 1915

Vendredi 1^{er} janvier 1915, au réveil, ceux qui sont au repos à Fontaineles-Cappy, tout en exprimant le souhait d'un prompt retour à Lyon, profitent d'un ordinaire amélioré : *«Nous touchons un cigare, une orange, une pomme, trois noix, un demi-litre de vin, plus une bouteille de champagne pour quatre»* Frédéric Branche.

Pour ceux qui sont dans les tranchées, la trêve continue. A minuit pour fêter la nouvelle année les Allemands ont tiré de nombreux coups de feu en l'air. Echange de journaux etc... Avec leur autorisation, nous continuons à fortifier nos défenses accessoires par la construction de chevaux de frise et à enterrer quelques cadavres. Devant Dompierre et Foucaucourt, les Allemands sont dans de moins bonnes dispositions, ils ont tiré quelques coups de fusil dans la direction des tranchées françaises.



Capitaine Michoux

Le 2, les Allemands font savoir qu'ils regrettent de ne pouvoir continuer à parler avec nous, leurs officiers l'ayant rigoureusement défendu. Nous continuons à fortifier nos défenses, à réparer tranchées et boyaux et à enterrer les cadavres.

Le 3, l'accalmie persiste, nous ne parvenons que difficilement à renouer la conversation avec les Bavarois. Visiblement, de fréquentes relèves ont lieu chez eux. Ils cherchent à éviter les contacts prolongés avec les mêmes adversaires. Les travaux ont cependant continué à découvert et l'ennemi n'a pas tiré.

Le 4, les communications sont difficiles et hâtives avec les Bavarois. Le 5 aucune conversation n'a eu lieu avec les Bavarois et les Prussiens. Le 6, l'ordre formel a été donné, personne ne doit sortir de nos tranchées.

Le 7, une nouvelle répartition des bataillons dans le secteur du Vallon de Fay au vallon allant du Bois Commun à Dompierre est mise en place.

A partir du 8 janvier, le régiment effectue des travaux de 1^{ère} ligne et 2^{ème} ligne de résistance devant Fontaineles-Cappy sous les tirs intensifs des Allemands devant la sucrerie de Dompierre. Dans le Bois Touffu, on inhume des cadavres allemands à proximité de nos tranchées.

Le 17 février, le régiment est relevé de la 1^{ère} ligne par le 80^{ème} de Narbonne mis à la disposition du 14^{ème} C.A., régiment dans lequel se trouve l'artiste Adrien Ouvrier. Il devient réserve. Son effectif est de 52 officiers, 2890 hommes de troupe. Le 20, le régiment reprend ses emplacements à Méricourt, Chuignes et aux tranchées. Le 29 mars, la nouvelle organisation du secteur de la 55^{ème} brigade s'étend de la sucrerie de Dompierre à l'angle sud-ouest

du Château de Foucaucourt. Le 99^e régiment d'infanterie est remplacé début août 1915 par des régiments anglais. Le 2 août 1915, le 14^{ème} Corps d'Armée est rattaché à la 6^{ème} Armée. Le 10 août, le régiment est embarqué en camions à Cérisy-Sailly pour débarquer dans l'après-midi à Moreuil et à Mailly-Reccval afin d'y cantonner.



La section de transport du personnel 79 près Frise (Somme) *Cliché J. Guerrier*

Le régiment à l'attaque de la Champagne en 1915

Une grande offensive se prépare en Champagne, où le 99^{ème} R.I. va participer et jouer un grand rôle. Le 13 août, partant de Moreuil il est transporté par voie ferrée dans la région de Chaussée-sur-Marne au sud-est de Chalon-sur-Marne. Quelle tristesse dans cette région ! Des champs de craie presque sans culture, rendent les grosses chaleurs de l'été difficilement supportables. De rares villages perdus au bord de quelque mince filet d'eau, des bois de pins rabougris et c'est tout. L'eau est très rare : il faut faire des kilomètres pour en avoir. L'alimentation en eau des troupes se fait par wagons-citernes en gare de Somme-Suippe. Les cantonnements n'existent à peu près pas. Seuls quelques vagues camps à moitié démolis subsistent. Heureusement le temps très beau permet le montage de la tente sous bois et la vie en plein air.

Durant cette période qui s'étendra du 21 août à octobre, le régiment va fournir une somme de travail extraordinaire. Dès son arrivée, un secteur lui est confié. Il faut le défendre et le préparer pour une grande attaque qui est proche et sur laquelle les plus beaux espoirs sont fondés. Jour et nuit, pendant deux mois, tout le monde travaille à la construction de boyaux larges et profonds, de parallèles de départ, d'abris.

Le 16 septembre, le lieutenant-Colonel Rousselon prend le commandement du régiment en remplacement du lieutenant-Colonel Marty nommé chef d'état-major du 21^{ème} Corps.

Le jour de l'attaque arrive enfin. Jamais offensive n'a été mieux préparée, un bombardement de soixante-douze heures l'a précédée, ainsi le 25 septembre, la mission du régiment est d'enlever le Trou Bricot (une ferme et un bois), formant un ensemble très fortement organisé. Il s'agit de faire tomber cet ouvrage en l'encerclant.

Le 25 septembre, à 9 h 15, par une pluie battante, tous s'élancent pleins de confiance dans le succès, sous le commandement du colonel Rousselon. L'objectif est brillamment atteint. L'ennemi surpris réagit et se rend compte de sa défaite. L'attaque est poussée jusqu'au chemin de Tahure à Souain et jusqu'à la position de la cote 193. Le régiment a enlevé les positions ennemies sur quatre kilomètres de profondeur, fait environ 1200 prisonniers, et capturé une grande quantité de matériels.



Général Marty



Lieutenant-Colonel Rousselon

Ici, l'on peut dire que chacun rivalisa d'entrain et de courage. Ce beau fait d'armes valut au 99^{ème} une belle citation à l'ordre de l'Armée et son drapeau reçut la croix de guerre avec palme.

Extrait de l'ordre général n°40 - 2^{ème} armée

Le général commandant la 2^{ème} armée cite à l'ordre de l'Armée le 99^{ème} R.I. :

«Sous le commandement du lieutenant-colonel Rousselon, s'est affirmé dans la brillante offensive du 25 septembre au cours de l'assaut. Puis, d'une manoeuvre d'encercllement comme une troupe valeureuse, disciplinée et parfaitement instruite».

Le général commandant la 2^e armée, signé : Pétain.

L'offensive arrêtée, le rôle du 99^e est terminé en Champagne.

Le 18 octobre, transporté par voie ferrée de Chalon-sur-Marne, dans la région de Valdoic, il traverse Chaumont, Lure et débarque, vers minuit, à Champagny, à dix kilomètres de Belfort.

Il va goûter un repos bien mérité dans la Haute-Saône pendant un mois et demi. Il se reforme, recommence son instruction et son entraînement pour être prêt à de nouvelles batailles. Ce séjour est agréable. Les habitants qui depuis longtemps n'ont vu de soldats, s'empressent auprès des héros de Champagne. Après ce repos dont tout le monde gardera un bon souvenir, le régiment se dirige en Haute-Alsace.

Le 8 décembre, le régiment fait mouvement par voie de terre et par étapes successives vers le front pour occuper un secteur entre Altkirch et Burnhaupt le Bas.

Nous avons entendu parler favorablement des secteurs d'Alsace, nous y voilà enfin. On ne nous avait pas trompés, c'est bien le calme parfait. Les lignes sont à grande distance l'une de l'autre (parfois même on ignore où passe la tranchée ennemie), on bénéficie de solides réseaux de fils de fer, de beaux abris et du bois en quantité. Si à cela on ajoute de bons cantonnements à l'arrière, nous tenons le secteur idéal pour terminer l'hiver.

Source (voir annexe) : (1), (4), (5), (6), (7), (8) et (9).

Liste des officiers morts au champ d'honneur durant les combats de Picardie

Grade	Nom	Date	Lieu
Capitaine	Paul DREYFUS	10 mai 1915	Frise
Sous-lieutenant	Pascal MISTRAL	8 février 1915	Fontaine-lès-Cappy

Liste des officiers morts au champ d'honneur durant les combats de Champagne

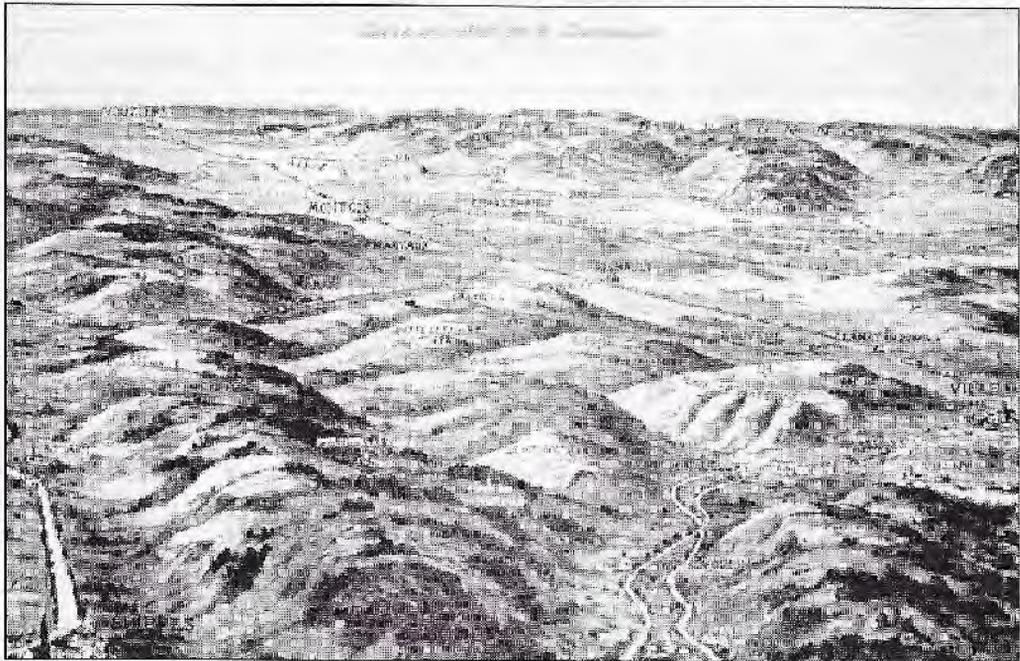
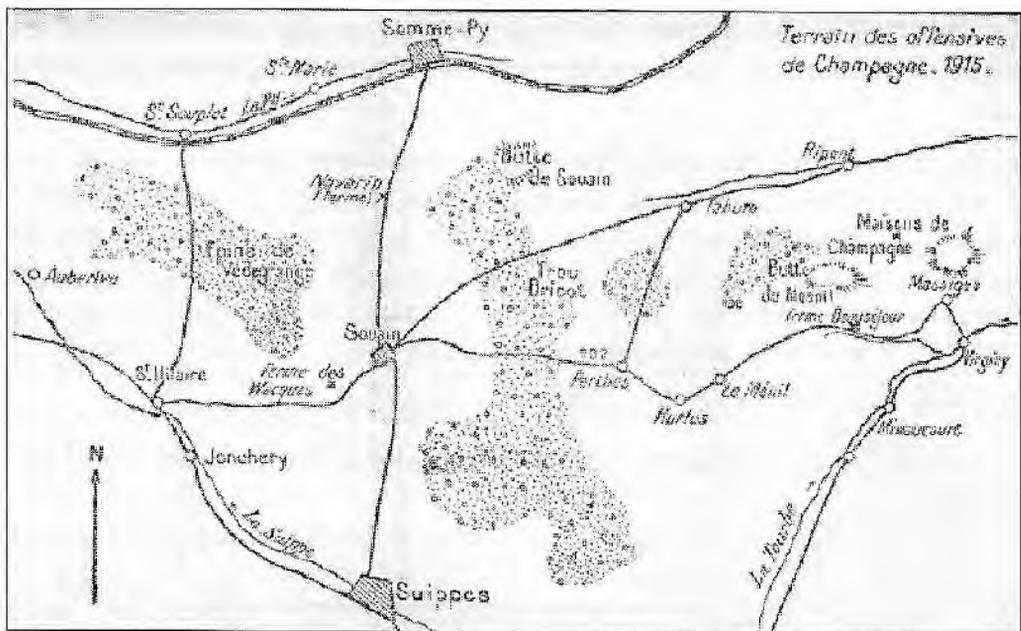
Grade	Nom	Date	Lieu
Capitaine	Jean BERGER	30 septembre 1915	Perthes
	Jules RAYMOND	21 septembre 1915	
Lieutenant	Jean MANNAZ	28 septembre 1915	
Sous-lieutenant	Noël SOUCHIER	21 septembre 1915	Somme-Suippes
	Marc BLACHERÉ	25 septembre 1915	Perthes
	Louis DREVON	25 septembre 1915	
	Paul FAUGIER	25 septembre 1915	
	Aimé PAYAN	29 septembre 1915	

Le 299^e régiment d'infanterie de réserve

Le 1^{er} janvier le régiment est toujours en Lorraine, il cantonne à Maixe et Enville. Il fait partie de la 147^{ème} brigade, 74^{ème} division. Cette dernière appartient au 2^{ème} groupe de Division de la 1^{ère} Armée. Tout comme le 99^{ème} R.I., le 299^{ème} a subi de très lourdes pertes dans les premier mois de la guerre surtout en août et en septembre 1914.

A la date du 8 janvier le groupe de divisions cesse d'être rattaché à la 1^{ère} Armée.

Les 15 et 17 février les 23^{ème} et 24^{ème} compagnies explorent le bois de Gretz.



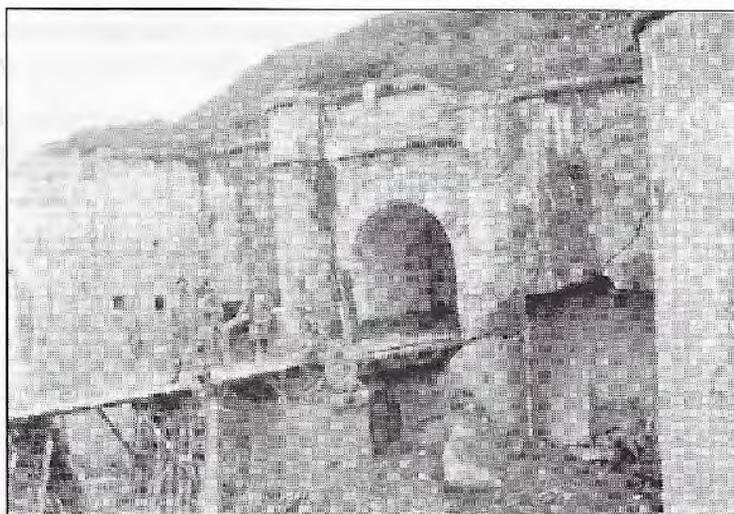
Le 18, le 5^{me} bataillon continue à être chargé de la mise en état de défense sur la 2^{me} ligne de résistance de la forêt de Crevie et de la cote 316. Le 6^{me} est aux avant-postes à Crion-Sionviller. La relève doit s'effectuer tous les 8 jours.

De part et autre, de nombreux coups de mains, embuscades et patrouilles de reconnaissance sont organisés pour obtenir des renseignements sur les intentions et travaux de l'ennemi.

Le 26, l'ennemi tente à deux reprises une attaque qui échoue sur nos avant-postes. Les 26 et 27, l'ennemi attaque à nouveau nos petits postes avec une centaine d'hommes à chaque fois. Sous le nombre un repli des P.P. (petits postes) est effectué. Des contre-attaques sont organisées, l'ennemi refoulé se replie et les P.P. sont en partie repris.

Le 30 janvier, une sentinelle de la 17^{me} Cie est tuée, le sergent Buche est également tué en lui portant secours.

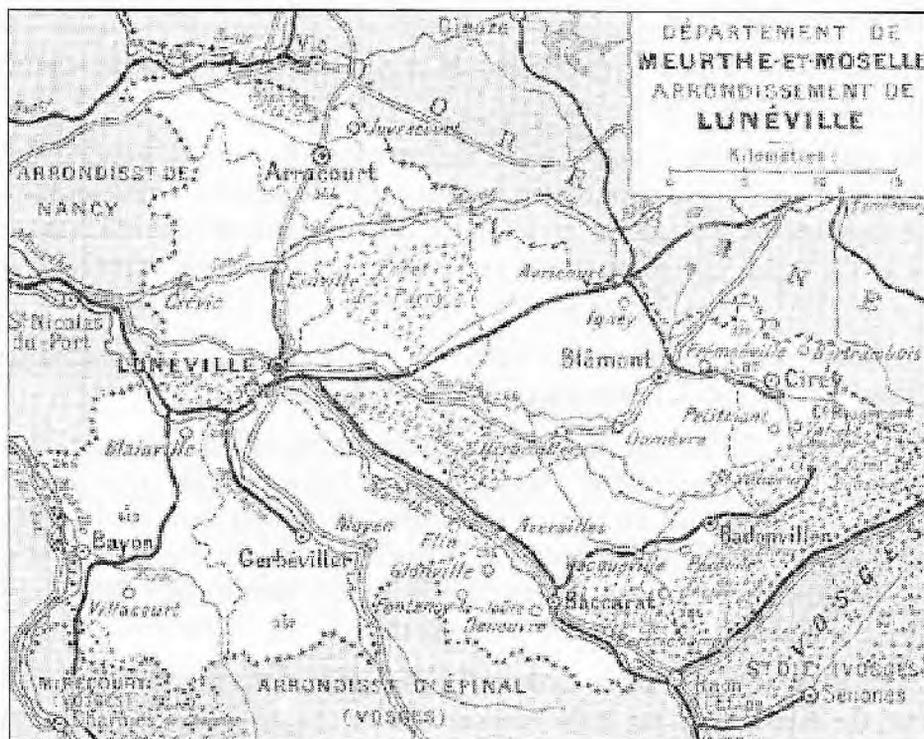
Le 4 mars, une opération pour détruire les travaux de défense des Allemands à la lisière du village de Parroy, est exécutée par le régiment. La 22^{ème} Cie est chargée de cette mission. Chaque chef de section a reçu du commandant Cassela commandant le 6^{ème} bataillon un petit topo où sont indiqués tous les renseignements connus sur Parroy. La 1^{ère} section avec la 2^{ème} en réserve a pour objectif l'entrée ouest du village de Parroy, la 3^{ème} a pour objectif la tranchée à l'ouest du village à hauteur de l'église, la 4^{ème} a pour objectif la croupe au nord-ouest du village afin de prendre de flanc la tranchée attaquée par la 3^{ème} section.



Fort de Manonviller 1915

A 9 heures 30, le bombardement de l'artillerie est terminé. L'ordre est donné au commandant Cassela de commencer le mouvement. Trois sections de suite sont engagées.

Nos troupes rencontrent une vive résistance, mais parviennent à remplir leur mission malgré d'assez fortes pertes.



Le 11 mars, le 2^{ème} groupe de divisions est dissous. Le Grand Quartier Général (G.Q.G.) constitue alors le détachement de l'Armée de Lorraine (D.A.L.) sous les ordres du général Humbert. Le détachement comprend les 59^{ème}, 68^{ème}, 71^{ème}, 74^{ème} divisions, la 21^{ème} brigade de cavalerie légère, deux

divisions de cavalerie, des auto-canon, des acrostiers et de l'artillerie lourde. Le 299^{ème} fait toujours partie de la 74^{ème} D.I.

Dès ce moment, l'activité s'intensifie sur le front. Les patrouilles et embuscades sont plus fréquentes et les duels d'artillerie plus violents.

Le 19 juin une opération de compagnie, la 23^{ème}, commandée par le capitaine Picaudet, est dirigée sur la tranchée de la Haute-Charrière entre le bois des Arrioux et le bois du Haut de Corbe. Il s'agit de s'emparer d'un ouvrage important, la lutte en pleine nuit est très dure et le feu de la défense allemande est meurtrier. Néanmoins après deux heures, la compagnie rapporte de précieux renseignements. Les pertes sont importantes, 27 personnes sont tuées dont deux sergents et un caporal.

Pendant tout le séjour dans la forêt les compagnies ont travaillé sans aucun répit à créer, à mettre en état de défense et à fortifier la 1^{ère} ligne de résistance. Tous les jours des patrouilles parcourent et fouillent le terrain entre les réseaux de fils de fer français et allemands. Quelques coups de fusil sont échangés. Toutes les nuits, des sections ont pour mission de protéger les travailleurs occupés à placer un réseau, entre le Sânon et la Chapelle de Juvicourt.

Relevé par le 217^{ème}, le régiment est placé le 11 juillet en réserve de D.A.L. à Einville, Raville, Bonviller et Bienville. Le repos est consacré à l'instruction.

Le 24 juillet, le Président de la République, visite les cantonnements.

Le 29, le régiment regagne les avant-postes en auto-camions dans la forêt de Mondon et va en 1^{ère} ligne dans le sous-secteur de Reillon. La ligne de l'ennemi est tout près et passe au sud du Remabois, de Leintrey, Amiembois et à l'ouest de Gondrexon.

Les défenses sont à peu près nulles, le régiment travaille pour mettre ce secteur en état de résistance.

Dans la nuit du 6 au 7 août, les tranchées depuis, sur la gauche le Bois Boué et jusqu'au Bois Rectangulaire inclus sont attaquées à 22 heures 50. Les tirs de barrage de l'artillerie et les feux des sections arrêtent l'ennemi. A 1 heure 15, l'attaque est totalement repoussée sans que les réserves interviennent.

Le 2 septembre, le régiment est relevé et va occuper les emplacements à Marainvillers, Crion, au Charmois et à Lunéville.

Le 8 octobre, le 299^{ème} est alerté brusquement et enlevé en auto-camions pour débarquer à Benaménil. Il s'agit de parer une attaque qui a réussi à s'emparer du bois Zeppelin en avant de Reillon. Dès son arrivée, le régiment est jeté en pleine bataille et se lance à la contre-attaque. Pendant dix jours les combats se poursuivent avec acharnement sur un terrain très difficile, bouleversé par le bombardement et les intempéries.

Le 11 octobre, le lieutenant-Colonel Vidal prend le commandement du sous-secteur de Reillon et en a la responsabilité. Sa mission est d'assurer le maintien du front actuellement occupé et la couverture des travaux effectués par le génie.

Durant la période du 9 au 18 octobre, les tranchées sont bombardées par l'ennemi, les difficultés de ravitaillement, le contact imposé avec les cadavres,

Repos bien gagné car en trois mois, notre cavalerie a couvert la concentration de nos armées, éclairé leurs marches, soutenu leurs offensives et protégé leurs retraites. Par trois fois aux heures critiques, à Rozelieures, dans les Flandres et sur l'Yser, elle a redressé la situation ou étayé la victoire.

La gloire acquise par les autres armes ne doit pas faire oublier les services que la cavalerie a rendus au Pays.

Fin janvier, le régiment est transporté en Alsace par voie ferrée dans la région de Belfort et il occupe un secteur immédiatement au nord du canal du Rhône au Rhin. Il se fait remarquer par son entrain et sa belle tenue dans les tranchées d'Ecklin-Gen et de Bascheviller.

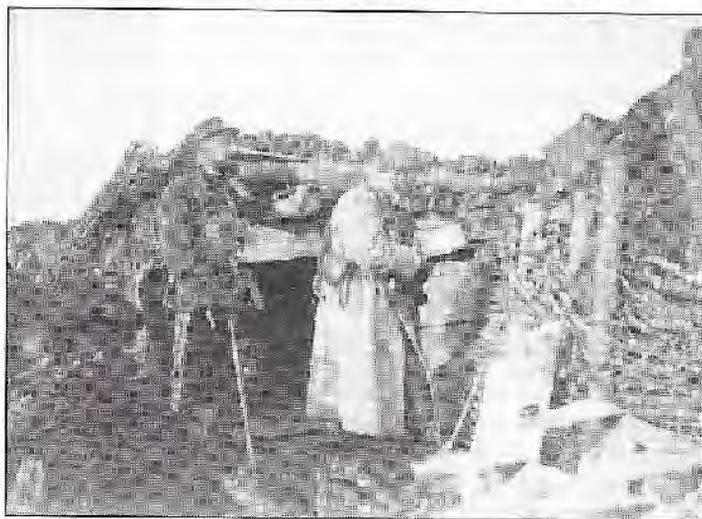
En mai 1915 il est en Artois dans la région de Saint-Pol. La magnifique poussée de notre infanterie sur Souchez et Vimy fait espérer un instant la percée du front allemand. La 6^e division poussée à proximité des premières lignes attend tout un jour l'occasion de se jeter dans la brèche. Le moment n'est pas encore venu.

Le régiment est transporté en juin dans les Vosges où il est chargé de défendre le secteur de Celles.

Le village, au fond de la vallée, est dominé, à portée de fusil, par un piton abrupt «le Pain de Sucre» d'où un poste ennemi nous observe à sa guise.

Une patrouille commandée par le lieutenant Valluy part le reconnaître. Le cavalier Agostini qui marche en tête aperçoit soudain à quelques mètres un groupe de Boches qui descend à travers bois ; il pousse un cri, s'élance sur eux entraînant toute la patrouille. Il en tue deux de sa baïonnette et met les autres en fuite.

Du 31 août au 7 octobre 1915, la 6^{ème} division de cavalerie est transportée par voie ferrée à Ligny-en-Barrois, prête à intervenir, en vue de la poursuite, dans la 2^{ème} bataille de Champagne. Des éléments sont sur le secteur, à partir du 1^{er} octobre. Vers Tahure, pendant l'offensive, la division regroupée dans la région de Valmy attend une brèche dans le front ennemi. L'heure de charger n'a pas encore sonné. Le régiment reçoit alors la mission d'occuper sur le versant est de la Main de Massiges les nouvelles tranchées conquises.

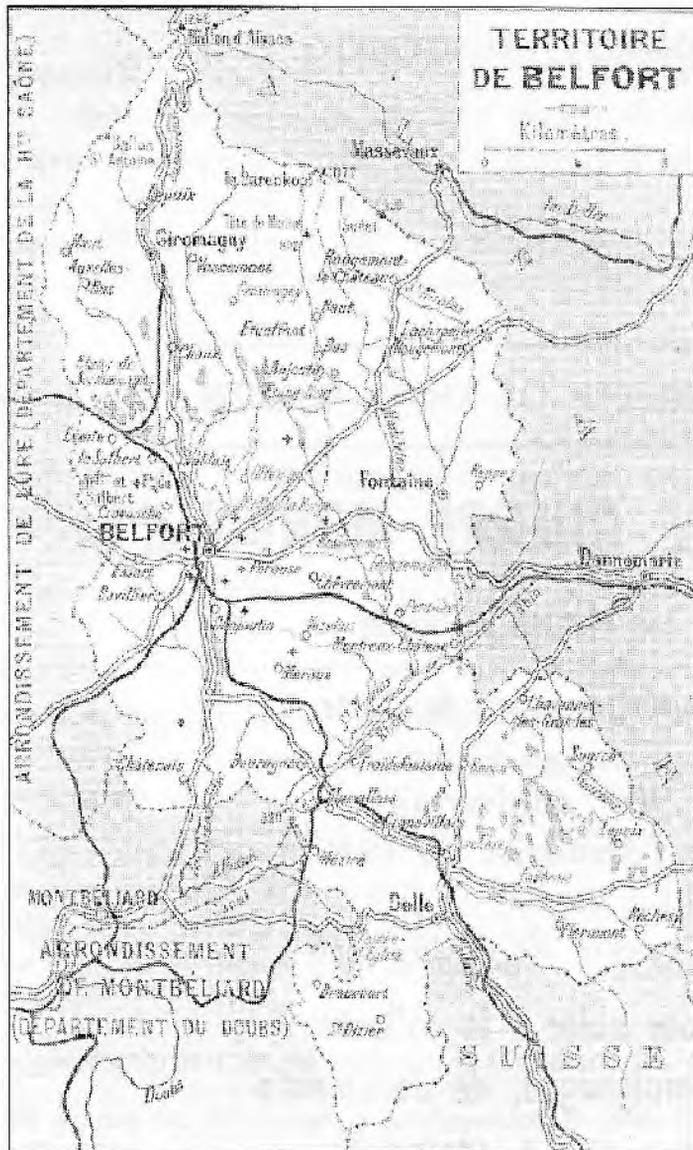


Une tranchée du 13^{ème} Chasseurs à cheval de Vienne.
(l'Officier au centre de la photo est le père de Charles Brenier).

En quelques jours par leur travail opiniâtre, malgré le manque de sommeil et la fatigue sous un bombarde-

ment intense, nos hommes transforment ce terrain défoncé, bouleversé, en une ligne de tranchées profondes protégée par de puissants réseaux.

Le brigadier Lafont qui commande un groupe de travailleurs repousse à la grenade une attaque ennemie.



Pendant un bombardement, le chasseur X... presque enterré à deux reprises par les obus, aperçoit en se relevant son camarade le brigadier Moulin étendu près de lui, la tête emportée par une torpille. Encore étourdi et couvert de terre, il le charge sur ses épaules, le porte au poste de secours et revient aussitôt reprendre sa place dans la tranchée.

La fin de l'année 1915 trouve nos chasseurs en Lorraine dans la région de Lunéville. L'époque des pluies est venue, les tranchées s'emplissent de boue, les abris s'effondrent ; il faut être à la fois bûcheron, puisatier, terrassier. Avec la même bonne humeur nos cavaliers se prêtent à leur rôle ; la forêt de Parroy se transforme. Des tranchées solides sont creusées, des grillages et fils de fer sont tendus pour la rendre impénétrable. Derrière ces réseaux, nos hommes font bonne garde.

Source (voir annexe) : (1), (3), (4), (5), (6) et (7).

A suivre : prochain article, 1916.

Annexe

Source

- (1) *Journaux de Marche et d'Opération et Historique des 99, 299 RI*
- (2) *J.M.O. du 109^e RIT*
- (3) Extrait de "*L'historique du 13^{ème} Chasseurs à cheval*"
- (4) *Les Armées Française dans la Grande Guerre*
- (5) Cartes :
 - * Souvenir de commandement, De Langle de Cary
 - * Collection Hervé Faure
 - * La Grande Guerre, général Niox
 - * Atlas pittoresque de la France
- (6) *Vienne et la Guerre*
- (7) Photos collections privées
- (8) Journaux de combattants : * "*Carnet de route*" de Frédéric Branche
- (9) "*La guerre du droit*" de E. Hinzelin

Petit lexique

R.I.	Régiment d'infanterie	D.I.	Division d'infanterie
R.I.R.	Régiment d'infanterie de réserve	C.A.	Corps d'armée
R.I.T.	Régiment d'infanterie territoriale	D.C.	Division de cavalerie
Bde	Brigade	V.F.	Voie ferrée

RECHERCHE DE DOCUMENTS

PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Les Musées de Vienne

avec le concours de la

Société des Amis de Vienne

envisagent pour le

90^{ème} anniversaire

de l'Armistice de 1918

l'organisation d'une exposition sur
la guerre de 1914-1918

**Pour aider à la collecte
de témoignages, de documents**

Jean-Claude FINAND

(Société des Amis de Vienne)

06 66 13 05 62 (après 18 heures)

jean-claude.finand@wanadoo.fr

Les Musées de Vienne

(musees.vienne@free.fr)

Recherchent tous documents : (photos, lettres, carnets de guerre, documents divers) : sur la garnison de Vienne et sa participation dans la Grande Guerre (99^e, 299^e R.I., 109^e R.I.T. pour l'infanterie, 13^e Chasseurs à cheval pour la cavalerie, 6^e groupe de Chasseurs Cyclistes, 3^e bataillon territorial de Chasseurs à pied, pontonniers du génie, ainsi que sur les établissements viennois et les différentes associations ayant pris part à l'effort de guerre (industries, hôpitaux, etc...).

Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont prêté des documents suite à l'annonce faite dans le bulletin N° 100-2005-Fasc.2, nous les remercions de leur confiance et de leur participation à ce projet entrepris en vue d'une exposition en 2008 pour le 90ème anniversaire de l'armistice de 1918.

Les prochains rendez-vous

- **Lundi 29 mai à 14 h. 30**, (et non pas le 22 mai) au siège de l'association lecture d'œuvres : "La Fontaine, les femmes et l'amour", par Bernard Mollien (entrée libre).
- **Voyage en Croatie** du 25 septembre au 3 octobre (complet).
- Le programme des causeries et des activités paraîtra fin septembre dans le bulletin n° 3.
- **Création d'un Atelier : Lecture à haute voix : 19 septembre**

Monsieur Bernard Mollien, comédien et lecteur, animera cet atelier. Le but est d'apprendre ou de se perfectionner à la lecture à haute voix, afin de pouvoir la pratiquer en public.

Il s'agit d'une lecture interprétée et non pas d'une lecture neutre. Nous ne devons pas nous contenter de lire un texte, mais nous devons chercher à émouvoir les auditeurs. Ce travail s'apparente à une approche de la pratique théâtrale. Ce sera une occasion de découvrir ou de redécouvrir la beauté et la richesse de textes littéraires.

La préinscription est ouverte dès maintenant. Tél. 04 74 85 25 13.

Une séance de présentation et d'inscription aura lieu le mardi 19 septembre à 14 h 30.

Les 16 cours auront lieu une fois par semaine, les mardis ou jeudis, en dehors des congés scolaires, d'octobre 2006 à février 2007.

Pour garantir la qualité du travail, l'effectif sera limité à 6 personnes.

Les "Amis de Vienne", 3-5, rue de la Table Ronde, 38200 Vienne.

Tarif : cotisation "Amis de Vienne" 23 € + les cours 80 €.

ATTENTION !

**TOUTES LES COTISATIONS-ABONNEMENTS
COMMENCENT AU 1^{er} JANVIER**

Le règlement de la cotisation et de l'abonnement doit être effectué pendant le premier trimestre (sans omettre les sommes dues à titre antérieur).

*Faites un effort pour que ce bulletin continue à paraître.
Dès aujourd'hui, envoyez votre cotisation.*

MERCI

**POUR LES NOUVEAUX ABONNÉS
FICHE DE COTISATION AVEC ABONNEMENT
AU BULLETIN DES "AMIS DE VIENNE"**

NOM : **Prénoms :**

Adresse (pour l'envoi du bulletin par la Poste) :

.....

Code postal **Ville**

TARIF ABONNEMENT pour 2006 :

Abonnement normal 26 €

Étudiants - Retraités 23 €

Abonnement de soutien 35 €

Tarif adhésion 5 €

(pour les nouveaux membres)

A retourner, accompagnée du règlement par chèque bancaire ou postal (C.C.P. Lyon 185-71 J), à l'adresse du siège social : "Amis de Vienne"
3-5, Rue de la Table-Ronde - 38200 Vienne.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES "AMIS DE VIENNE"

Président et Vice-Président d'Honneur :

Charles JAILLET † - Charles FRÉCON

Comité de Patronage :

Benoit HELLY - Ingénieur d'étude

Jacques LASFARGUES - Conservateur des musées de St-Romain-en-Gal/Vienne
et de Lyon

Roger LAUXEROIS - Conservateur des musées de Vienne

Anne LE BOÏ - HELLY - Conservatrice Régionale de l'Archéologie

Hugues SAVAY-GUERRAZ - Conservateur du patrimoine au Pôle archéologique
du Rhône

BUREAU

Président : André HULLO

Vice-Présidents :

Paul BLANCHON

Jean-François GRENOUILLER

Marcel PAILLARET

François RENAUD

Secrétaire général : Pierre GIRAUDO

Trésorier : Jacqueline BLANCHARD

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean ARMANET

Claude DARPHIN

Jean-Claude FINAND

Jean-François GUILLET

Hélène GUILLOÏ

Aimé IMBERT

Jean MELMOUX

Robert MOUSSIER

Chrystel ORCEL

Gilbert ROCHE †

Annick SEGUIN

Jean SONDAZ

Danièle THEVENET

Jacquelyne TROUILLER

COMITÉ DE LECTURE

Jean ARMANET, Paul BLANCHON, Pierre GIRAUDO, André HULLO,
Roger LAUXEROIS, Jean MELMOUX, François RENAUD.

*Le Comité de Lecture laisse aux auteurs des articles l'entière responsabilité des opinions
émises.*

Directeur de la publication : A. HULLO - C.P.P.A.P. N° 0103 G 80240 - I.S.S.N. 1148-8514
Association des Amis de Vienne : SIRET 414 716 989 00012
Imp. Dauphinoise, Pont Evêque - Mai 2006



*Publié avec le concours
du Conseil Général de l'Isère
des villes de Vienne, Villette-de-Vienne
et Sainte-Colombe*

